



60, Évêché Ouest, bureau J-202, Rimouski (Québec) G5L 4H6

Liste de vérification – football 2018

Obligations et devoirs des équipes lors des matchs locaux

Matériel à fournir aux officiels par l'équipe hôte :

- Feuille de pointage + alignements (2 équipes) + fiche éthique
- Fiche médicale
- 2 crayons de type stylos
- 1 chronomètre officiel de match + 1 petit chronomètre (dépanneur)
- 1 chaîne (bornes indicatrices (2) séparé par une chaîne de 10 vgs)
- 1 marqueur d'essai (4 essais)
- 2 ballons de bonne qualité (très peu d'usure)
- 1 pompe à ballon (ajustement de pression)
- 2 serviettes et sac étanche (en cas de pluie ou d'intempéries)
- Règlements spécifiques
- 1 vestiaire assez grand pour accueillir 5 officiels et muni d'un minimum de 2 douches
- Les bancs ÉQUIVALENTS pour chaque équipe
- Cordes pour limiter l'accès des spectateurs entre les 2 bancs d'équipe
- Cordes pour garder les spectateurs à 5 verges des lignes de côté
- Bornes ou indicateurs de 10 verges de chaque côté du terrain
- Protecteur pour les poteaux de la zone de but

Matériel à fournir par l'équipe visiteuse :

- Alignement

N.B. Il n'y a pas de partage de tentes, sources de chaleur, etc. Chaque équipe est responsable d'apporter son propre matériel.

Premiers soins - sécurité :

- Avoir sur place durant toute la durée de l'activité, **chaque équipe doit avoir sur place** un adulte formé et responsable des premiers soins (physiothérapeute, thérapeute sportif, paramédicaux,...), **qui aura à signer la fiche médicale avant chaque match ET QUI NE FAIT PAS PARTIE DE L'ÉQUIPE D'ENTRAÎNEURS.**

Assignment des officiels mineurs (obligatoirement présent 15 minutes avant la partie) :

- 3 chaînes (obligatoirement 1 de plus de 18 ans)
- 1 chronométreur
- 1 marqueur
- 1 préposé au ballon (en cas de pluie ou intempéries)

Annonceur (non obligatoire) :

- Il doit cesser l'animation au signal de l'arbitre ;
- Il doit respecter le code d'éthique du sport étudiant.

Signatures

Arbitre en chef : _____ Responsable local : _____

Observations

Après la rencontre :

- Les officiels complètent la fiche éthique ainsi que la feuille de pointage avant de les remettre au responsable de l'école hôte qui a la responsabilité de la transmettre au R.S.E.Q. Est du Québec
- Les résultats du match doit être inscrit par l'équipe hôte sur S-1 au max 24 heures après la fin du match.
- Les documents doivent être soumis directement au R.S.E.Q. Est du Québec, par télécopieur (418) 722-0457 ou courriel a/s marc.boudreau@cegep-rimouski.qc.ca avant 10h00 le lundi suivant la rencontre.

FIN